GUIDE POUR LA REALISATION DES STAGES ET DES RAPPORTS DE STAGES/D'APPRENTISSAGE

Master Management du sport – Politiques, Expertises et Développement des Services Sportifs

2025-2026

Pôle Santé
UFR Staps

Nantes Université

Sommaire

Coordonnées des référents stage

Place du stage dans la formation

4	Les objectifs du stage
4	Le déroulement du stage
4	Les missions du stage

Mise en place du stage

6	Formalisation de la convention
6	Usage de la plateforme de suivi : AREXIS
6	Organisation du suivi
7	Dates repères

Rapport de stage/d'apprentissage

8	M1
9	M2

Ressources pour la rédaction

11	Observatoires, instituts de recherche et institutions productrices de rapports et d'études
12	Revues
14	Atlas
14	Ouvrages
15	Indications de chercheurs et de chercheuses

Évaluation

17	**Evaluation par le tuteur/la tutrice de stage**

Coordonnées des référent·es du stage

Responsables pédagogiques

M1 : Mathilde JULLA-MARCY (mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr)

M2 : Sylvain DUFRAISSE (sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr)

Référent universitaire pour l'encadrement des stages

Frédéric ARINO (frederic.arino@univ-nantes.fr)

Référente scolarité

Aude GIBÉ (secretariat-ms-staps@univ-nantes.fr)

Place du stage dans la formation

Les objectifs du stage dans la formation

Le stage est un moment essentiel de la formation des étudiant·es.

Le stage vise à approfondir une orientation professionnelle particulière et à acquérir des compétences en lien avec le secteur professionnel.

1. La mise en situation pratique implique l'étudiant·e dans l'observation, l'identification et/ou l'analyse du fonctionnement d'un organisme (privé, associatif, public), la prise en charge d'une mission au sein de la structure d'accueil et la construction d'un réseau personnel de contacts professionnels.

2. L'étudiant·e est ainsi engagé·e à prendre part à l'élaboration d'actions en liaison avec l'organisme d'accueil, à analyser les démarches utilisées.

3. Pour l'étudiant·e, le stage est l'occasion de construire un questionnement pertinent et spécifique et de mener une réflexion au regard d'une problématique professionnelle.

Déroulement du stage

Le stage se déroule :

- en M1, durant la période bloquée du 1er février au 12 mars 2027 (Soit 160 heures de stage minimum) ou de manière filée et durant la période bloquée ;
- en M2, durant le second semestre, du 18 janvier au 7 juillet 2027 (soit 260 heures de stage minimum), ou de manière filée et durant la période bloquée.

Missions du stage

DOMAINES D'ACTIVITES ET STRUCTURES ADAPTÉS À L'ACCUEIL DE STAGIAIRES :

- Organisations sportives publiques : services des sports des communes, communautés de communes, départements ou régions ; Ministère des Sports et ses organes déconcentrés.
- Organisations sportives privées non lucratives : clubs, ligues, fédérations sportives, associations spécialisées dans la mise en valeur des territoires par la pratique d'activités physiques et sportives etc.
- Organisations sportives privées lucratives : entreprises de services sportifs, sociétés commerciales de prestations sportives, société de conseil en politique sportive ou spécialisée dans l'évaluation des politiques sportives.

MISSIONS ENVISAGEABLES :

- Construire et proposer des stratégies et des projets de développement intégrant les activités physiques et sportives.
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'action en direction de publics ou de territoires spécifiques.
- Concevoir et utiliser des outils d'analyse (enquêtes, questionnaires, entretiens, observations…) et d'intervention (conduite de projet, relations partenariales…) pour réaliser des diagnostics auprès d'organismes publics et/ou privés.
- Interpréter et mettre en place des indicateurs statistiques et des observations de terrain.
- Elaborer des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques.
- Fournir des outils d'aide à la décision, réaliser des missions d'expertise et de conseil.

- Diagnostiquer sur un territoire la multiplicité des acteurs et des enjeux de développement du sport, du loisir et du tourisme.
- Construire sur un territoire des projets de développement intégrant les pratiques sportives et culturelles, de compétition, de loisirs et de tourisme en associant les différents acteurs publics et/ou privés.
- Élaborer des programmes d'action d'aménagement du territoire qui intègrent les problématiques de sécurité des usagers et des espaces, sites et itinéraires pour les sports de nature.
- Élaborer des stratégies d'utilisation et d'aménagement des sites ou itinéraires pour les sports nature.
- Identifier et mobiliser des partenariats permettant la réalisation optimale de projets.

MÉTIERS VISÉS :

- Les agents du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur en charge de la coordination des différents types de contrats (contrats de sécurité…)
- Les agents titulaires et contractuels des collectivités territoriales en particulier les Conseils Régionaux, les Conseils Départementaux, les communautés de communes, les communautés urbaines ou rurales, les villes s'appuyant sur le sport dans le cadre des politiques publiques.
- Les cadres des grandes fédérations sportives et d'éducation populaire qui développent aux niveaux local ou régional des actions de développement, de prévention, de sécurité, d'insertion par le sport en partenariat avec les collectivités territoriales
- Les agents territoriaux responsables des activités physiques et sportives en charge des actions dans les zones spécifiques (Quartier politique de la ville QPV, ou zone de revitalisation rurale ZRR) auprès des jeunes et des publics spécifiques.
- Les prestataires privés de conseil travaillant pour le compte des collectivités territoriales ou services à objet sportif : cabinet de conseil, experts en équipements sportifs, chargés d'études et expertise juridique et/ou sociologique sur les pratiques sportives compétitives, de loisirs ou de tourisme, associations de développement local…
- Les responsables des structures spécialisées dans le tourisme de plein air en lien avec l'aménagement de l'environnement : les structures de plein air et de loisirs, les organismes de séjours thématiques autour des sports de plein air …

Mise en place du stage

Formalisation de la convention

Une convention de stage doit être conclue entre la structure, l'étudiant·e et l'UFR STAPS. Ce contrat doit être établi avant que le ou la stagiaire soit présent·e en structure. **Le traitement administratif des conventions de stage nécessite un délai minimum incompressible de 15 jours avant l'entrée en stage. Au vu du nombre de conventions à gérer par le secrétariat pour la filière MS, il est impératif d'anticiper les dates. Les dates limites d'établissement de la convention sont donc fixées au 13 novembre 2026 en M1 et 21 novembre 2026 en M2.**

Afin de conclure la convention de stage, l'étudiant·e doit :

– contacter le référente universitaire aux stages pour les M1 ou M2 MS (frederic.arino@univ-nantes.fr) pour convenir des missions de stage et les confirmer ;
– fournir les éléments nécessaires à la **convention.**

Usage de la plateforme de suivi : AREXIS

Pour établir les conventions de stage, nous utilisons la plateforme Arexis.

Lien de la plateforme : https://stages.sante.univ-nantes.fr

Organisation du suivi

Le stagiaire est suivi :

- Par un·e enseignant·e référent·e universitaire ;

- Il/elle fait un point régulier avec l'étudiant.e sur les conditions de son stage. Il/elle contribue, avec le/la tuteur/tutrice de stage en structure, à l'évaluation de l'apprenant·e en termes d'acquisition de compétences.
- Il/elle établit un contact avec la structure de stage ou réalise une visite afin d'assurer le suivi du/de la stagiaire.
- Il/elle participe à l'encadrement du rapport de stage.

- Par un tuteur/une tutrice de stage dans l'organisation.

- Il/elle est le garant de l'insertion du ou de la stagiaire au sein de la structure :
- Il/elle l'accueille dans le service auquel il/elle est affecté·e ;
- Il/elle organise et planifie son travail et ses missions ;
- Il/elle le/la suit et le/la conseille dans la réalisation de ses activités quotidiennes.
- Si certaines règles ne sont pas respectées (faute grave, non-respect des règles de discipline, de confidentialité, de sécurité, des horaires, etc.), le tuteur/ la tutrice de stage de l'organisation accueillant l'étudiant·e -stagiaire doit en informer l'enseignant·e -référent·e qui peut décider de mettre

un terme au stage.

Le suivi s'organise ainsi par :

- Un contact (par téléphone ou sur site) pour réaliser un bilan du stage par un enseignant·e référent·e universitaire ;
- Le remplissage par le tuteur ou la tutrice de stage de la fiche d'évaluation à ajouter en annexes du rapport.

Dates repères

Date	**Nature de la réalisation**
13 Novembre 2026-M1 21 novembre 2026-M2	Date limite de dépôt de la convention de stage sur Arexis. L'acte administratif de la validation est la signature de la convention de stage. La durée de traitement de la convention est d'environ 15j. Vous ne pouvez pas commencer votre stage sans que la convention ait été signée.
1er février au 12 mars 2026 (M1) 18 janvier au 7 juillet 2026 (M2)	Réalisation du stage sous la forme d'une période bloquée.
7 mai 2027 (M1) 28 mai 2027 (M2)	Date limite de dépôt du rapport de stage pour validation de l'année en 1ère session.
18 et 19 mai 2027 (M1)	Soutenances du rapport de stage
18 Juin 2026 (M1 et M2)	Date limite de dépôt du rapport de stage pour validation de l'année en 2ème session. Soutenances (M1) à planifier en fonction des dépôts.

Rapport de stage/d'apprentissage

M1 - cadrage rapport et soutenance

Objectifs du rapport de stage ou d'apprentissage (fiche RNCP) :	Activité visée : Évaluation et analyse d'une organisation sportive et de loisirs, ou en relation avec le sport, et de ses actions dans son environnement d'un point de vue fonctionnel et organisationnel pour réguler son fonctionnement Compétences visées : - Diagnostiquer et analyser, à partir d'outils scientifiques pluridisciplinaires, le fonctionnement des organisations sportives et de loisirs, ou en relation avec le sport, pour comprendre leurs mécanismes internes et leurs relations externes. - Développer une méthodologie et mobiliser les outils d'analyse adaptés en vue de faire des préconisations dans les organisations sportives et de loisirs ou en relation avec le sport, pour réguler leur fonctionnement. - Évaluer les résultats de l'action, les interpréter et les communiquer, afin de mesurer l'impact des initiatives mises en place.
Format	Police : Arial ou Times New Roman, police 12 Interligne : 1,5 Le rapport est paginé. La couverture suit le gabarit de Nantes Université. En couverture, doivent figurer : nom et prénom de l'étudiant·e, année universitaire, formation, thème du stage, nom de l'organisme, UFR STAPS, Nantes Université. Le rapport doit comporter, dans cet ordre : les remerciements, le sommaire paginé, le corps du texte, un glossaire (si nécessaire), la bibliographie, les annexes. Les annexes sont paginées indépendamment du rapport et répertoriées dans une table des annexes. Tous les documents insérés (tableaux, photographies, cartes…) doivent être référencés (titre, numérotation, indication de la source).
Introduction et/ou conclusion (maximum 1 page)	
Partie 1 (maximum 4 pages)	L'étudiant·e présente sa structure de stage ou d'apprentissage et les missions réalisées afin de « contextualiser » le thème de son rapport de stage/d'apprentissage.
Partie 2 (maximum 10 pages)	L'étudiant·e réalise une analyse réflexive de la conception d'un projet ou d'une politique menée par la structure dans laquelle il/elle est en stage ou en apprentissage. L'analyse permet de mettre en évidence la complexité, voire les difficultés organisationnelles, individuelles ou collectives posées par ce projet ou cette politique afin d'envisager une conception ajustée. Le projet ou la politique peut être en cours de déploiement au moment de la réalisation du stage ; il n'est pas attendu une évaluation ex-post précise de sa réalisation et de son aboutissement mais une réflexion sur sa conception et son déploiement. L'étudiant·e doit dans ce but, de manière problématisée, sous la forme d'un rapport, s'appuyant sur des lectures scientifiques et professionnelles : - Présenter le projet ou la politique retenue dans ses objectifs, ses acteurs impliqués, ses partenaires mobilisés et son champ d'application - Indiquer quels questionnements il soulève, quelles complexités voire conflictualités sont associées à sa conception et/ou son application

	- Décrire précisément et concrètement les effets positifs et négatifs de ce projet ou de cette politique sur les acteurs et les partenaires engagés, sans omettre les effets induits non recherchés - Tirer des enseignements en identifiant les points forts et les points de vigilance de ce projet ou de cette politique afin de proposer des pistes d'amélioration pour la conception d'un projet ou d'une politique similaire future
Annexes	- un bilan des compétences transversales acquises avant le stage et travaillées lors du stage (accessible sur MADOC) ; - un écrit professionnel réalisé lors du stage ; - l'évaluation par le tuteur/la tutrice de stage ; - la charte anti-plagiat de Nantes Université, visée et signée par l'étudiant·e - une note d'intention indiquant les outils d'intelligence artificielle mobilisés pour l'écriture et leurs usages
Soutenance	L'oral de stage se déroulera en deux temps. - Le **premier temps** consistera en un exposé de l'étudiant·e (10/15 minutes) présentant les éléments saillants du rapport sans pour autant « relire » le rapport que le jury aura lu. Il s'agira de faire une lecture transversale de cette expérience de stage/d'apprentissage ou inversement de proposer un point plus précis sur une mission précise et sa conduite. L'étudiant·e doit être capable de montrer son esprit de synthèse, d'analyse et sa capacité à réaliser une démonstration dynamique et construite à l'oral. La présentation doit être accompagnée d'une présentation synthétique (maximum 6 diapositives). - **Le second temps (15/20 minutes)** sera l'occasion pour les membres de jury de conduire un questionnement sur les éléments qui demandent des précisions, des justifications ou des ajouts d'argumentation. Il s'agira également d'élargir la réflexion au-delà de l'analyse réflexive menée à l'écrit en questionnant d'autres enjeux liés à la structure de stage ou d'apprentissage, en resituant le projet analysé dans un environnement institutionnel plus large, etc.

M2 – cadrage rapport

Objectifs du rapport de stage ou d'apprentissage (fiche RNCP) :	Activité visée : Évaluation et analyse d'une organisation sportive et de loisirs, ou en relation avec le sport, et de ses actions dans son environnement d'un point de vue fonctionnel et organisationnel pour réguler son fonctionnement Compétences visées : - Diagnostiquer et analyser, à partir d'outils scientifiques pluridisciplinaires, le fonctionnement des organisations sportives et de loisirs, ou en relation avec le sport, pour comprendre leurs mécanismes internes et leurs relations externes. - Développer une méthodologie et mobiliser les outils d'analyse adaptés en vue de faire des préconisations dans les organisations sportives et de loisirs ou en relation avec le sport, pour réguler leur fonctionnement. - Évaluer les résultats de l'action, les interpréter et les communiquer, afin de mesurer l'impact des initiatives mises en place. - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif »

Format	Police : Arial ou Times New Roman, police 12 Interligne : 1,5 Le rapport est paginé. La couverture suit le gabarit de Nantes Université. En couverture, doivent figurer : nom et prénom de l'étudiant·e, année universitaire, formation, thème du stage, nom de l'organisme, UFR STAPS, Nantes Université. Le rapport doit comporter, dans cet ordre : les remerciements, le sommaire paginé, le corps du texte, un glossaire (si nécessaire), la bibliographie, les annexes. Les annexes sont paginées indépendamment du rapport et répertoriées dans une table des annexes. Tous les documents insérés (tableaux, photographies, cartes…) doivent être référencés (titre, numérotation, indication de la source).
Introduction et/ou conclusion (maximum 1 page)	
Partie 1 (maximum 4 pages)	L'étudiant·e présente sa structure de stage ou d'apprentissage et les missions réalisées afin de « contextualiser » le thème de son rapport de stage/d'apprentissage.
Partie 2 (maximum 10 pages)	L'étudiant·e réalise une évaluation d'une action, d'un projet ou d'une mission menés par la structure dans laquelle il/elle est en stage ou en apprentissage. L'évaluation cherche à répondre à un ensemble de questions, qui permettent d'apprécier la qualité de l'action/le projet/la mission menée. L'évaluation peut dès lors porter sur différents critères comme la pertinence, la cohérence (interne ou externe), l'efficacité, l'efficience, l'impact, la conformité ou l'utilité. Elle s'appuie sur un travail de collecte de données. L'étudiant·e doit dans ce but, de manière problématisée, sous la forme d'un rapport, s'appuyant sur des lectures scientifiques et professionnelles : - resituer l'action/le projet/la mission et ses effets dans leur contexte (celui plus général des prérogatives de sa structure, de ses relations aux partenaires ou de la conjoncture actuelle des politiques sportives....) ; - comprendre les objectifs de l'action, du projet ou de la mission évaluée ; - identifier les moyens (humains, matériels, économiques, financiers…) mobilisés, les processus et leurs objectifs ; - collecter des informations pour rendre compte de l'opérationnalisation concrète de l'action/du projet/de la mission à ses différentes phases ; - collecter des indicateurs de performance et les analyser ; - élaborer des retours critiques, sans omettre les points forts et les pratiques à conserver/diffuser, et des recommandations pour améliorer ou ajuster les points faibles identifiés.
Annexes	- un bilan des compétences transversales acquises avant le stage et travaillées lors du stage (accessible sur MADOC) ; - un écrit professionnel réalisé lors du stage ; - l'évaluation par le tuteur/la tutrice de stage ; - la charte anti-plagiat de Nantes Université, visée et signée par l'étudiant·e - une note d'intention indiquant les outils d'intelligence artificielle mobilisés pour l'écriture et leurs usages

Ressources à mobiliser pour les rapports de stage et d'apprentissage

Observatoires, instituts de recherche et institutions productrices de rapports et d'études :

- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - Observatoire de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire / Ministère des Sports :
    - Publications : https://injep.fr/publications/ / https://www.sports.gouv.fr/etudes-et-rapports-2895
    - Données : https://injep.fr/mesurer/resultats-donnees/
    - Plateforme ouverte des données publiques du sport : https://data.sports.gouv.fr/pages/accueil/
- Institut Paris-Région :
    - Chiffres-clés du sport : https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/chiffres-cles-du-sport/
- Centre de Droit et d'Economie du sport : https://cdes.fr/?page_id=2
- Pôles Ressources nationaux :
    - Sport innovations : https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/prn-si.presentation
    - Sport sport de nature : https://www.sportsdenature.gouv.fr/
    - Sport santé bien être : https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/
    - Centre d'Expertise Sport Handicaps : https://expertise-handicaps.france.sport/accueil
- Institutions publiques productrices de rapports et d'études :
    - Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/rapport-igesr
    - Cour des Comptes : https://www.ccomptes.fr/fr/publications?f%5B0%5D=institution%3A98
    - Conseil d'Etat : https://www.conseil-etat.fr/publications-colloques/etudes

- Conseil Economique, Social et Environnemental : https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies
- Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan : https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications?search_api_fulltext=&field_date_publication=&field_date_publication_max=&field_emetteur%5B284%5D=284&field_emetteur%5B220%5D=220&field_emetteur%5B276%5D=276&field_emetteur%5B252%5D=252&field_emetteur%5B226%5D=226&field_emetteur%5B221%5D=221&field_emetteur%5B282%5D=282

- Cabinets de conseil :
    - Olbia Conseil : https://www.olbia-conseil.com/missions/
    - Pluricité : https://www.pluricite.fr/enquetes-et-etudes-quantitatives/

- Think Tanks :
    - The Shift Project : https://theshiftproject.org/publications/
    - Sport & Citoyenneté : https://sportetcitoyennete.com/nos-articles/

- Autres structures privées, dont associatives :
    - Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS) : https://onaps.fr/productions/
    - Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES) : https://andes.fr/publications/?categorie=guides
    - Observatoire des Inégalités : https://www.inegalites.fr/Publications

Revues :

- Agora débats-jeunesses : https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses?lang=fr
- Jurisport : https://nantilus.univ-nantes.fr/vufind/Record/272-1529-10473366?sid=53237784
- Sciences sociales et sport : https://shs.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sport?lang=fr
- STAPS : https://shs.cairn.info/revue-staps?lang=fr
- Savoir/agir : https://shs.cairn.info/revue-savoir-agir?lang=fr

- La Gazette des communes : https://nantilus.univ-nantes.fr/vufind/Record/84-100003289-380736?sid=53238461

- Revue française d'administration publique : https://droit.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique?lang=fr
- Action publique : recherches et pratiques : https://shs.cairn.info/revue-action-publique-recherche-et-pratiques?lang=fr
- Gouvernement et action publique : https://shs.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique?lang=fr
- Informations sociales : https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales?lang=fr
- L'observatoire : la revue des politiques culturelles : https://shs.cairn.info/revue-l-observatoire?lang=fr
- Revue de l'organisation responsable : https://shs.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable?lang=fr
- Management et Organisations du sport : https://mos.episciences.org/
- Cahiers de l'action : https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action?lang=fr

Atlas :

- Atlas des sports : https://atlas-des-sports.science/
- Atlas social de la métropole nantaise : https://asmn.univ-nantes.fr/

Ouvrages :

(Les Que sais-je ? et Repères sont disponibles sur Cairn)

Sur les politiques publiques du sport en général :

Skander Karaa, *Les politiques publiques du sport*, Paris, PUF, 2022.

Patrick Bayeux, *Le sport et les collectivités territoriales*, Paris, PUF, 2022.

Pasquier, Romain. et al., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po. « Références », 2020.

- **Sur les politiques sportives territoriales :**

Marina Honta, *Gouverner le sport : action publique et territoire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

Bruno Lapeyronie, Thomas Riffaud (dir.), *EPS, Sports et territoires, agir pour une politique sportive éducative*, Voiron, Territorial éditions, 2025.

Bruno Lapeyronie, Arnaud Saurois, Bastien Viollet (dir.), *Les événements sportifs territoriaux : défis et perspectives*, Voiron, Territorial éditions, 2025.

Sur les pratiques :

Stéphane Beaud, Frédéric Raséra, *Sociologie du football*, Paris, Repères, 2020.

Ludovic Lestrelin, *Sociologie du supportérisme*, Paris, Repères, 2022.

David Sayagh, *Sociologie du vélo*, Paris, Repères, 2025.

Indications de chercheurs et de chercheuses et de leurs thématiques de recherches :

- Sur la sociologie du travail et de l'emploi sportif : Sébastien Fleuriel, Manuel Schotté, Vérène Chevalier, Marc Falcoz, Lilian Pichot…
- Sur les politiques sportives des collectivités territoriales (communes, communautés d'agglomération, métropoles) : Dominique Charrier, Marina Honta, Bruno Lapeyronie...
- Sur les Maisons Sport santé : Clément Perrier, Akim Oualhaci…
- Sur le sport santé comme catégorie d'action publique : Sandrine Knobé, Claire Perrin, Clément Perrier, collectif PRESCAPP, Olivier Hoibian et Jacques Defrance…
- Sur le tourisme, les sports de nature et les activités littorales : Elodie Paget, Yohann Rech, Arnaud Sébileau, Christophe Guibert…
- Sur les effets territoriaux des « événements sportifs » : Hugo Bourbillières, Dominique Charrier...
- Sur la notion d' « héritage » : Alexandre Morteau, Michael Attali...
- Sur les élus adjoints au sport : Michel Koebel...
- Sur le bénévolat, le travail associatif et l'économie sociale et solidaire : Maud Simonet, Matthieu Hély, Pascale Moulevrier
- Sur les partis politiques et les politiques sportives : Igor Martinache, Valentin Guéry…
- Sur l'innovation territoriale par le sport : Yann Dalla Pria…
- Sur les réformes de la gouvernance du sport : Clément Lopez, Marina Honta
- Sur les discriminations de genre dans les espaces de loisirs : Yves Raibault…
- Sur la mise en événement de manifestations sportives : Olivier Bessy…
- Sur les politiques sportives à destination des territoires socialement défavorisées : Carine Guérandel, Gilles Vieille Marchiset…

- Sur le « socio-sport » : Carine Guérandel, Gaëlle Sempé, François Le Yondre…
- Sur le e-sport : Nicolas Besombes…
- Sur les politiques liées à la natation et au savoir-nager : Fabien Camporelli…
- Sur la lutte contre les discriminations fondées sur le genre : Annabelle Caprais, Béatrice Barbusse...
- Sur le parasport et l'inclusion sportives des personnes en situation de handicap : Anne Marcellini, Flavien Boutet, Yacine Tajri...

Evaluation

	1 Non satisfaisant	2 Peu satisfaisant	3 Satisfaisant	4 Très satisfaisant
COMPÉTENCES AU TRAVAIL				
Faire usage de ses connaissances et de ses compétences				
Acquérir de nouvelles compétences				
Exécuter une tâche précise				
Savoir travailler seul				
Savoir travailler en équipe				
Faire preuve de créativité				
Communiquer en groupe (prise de parole)				

ORGANISATION DU TRAVAIL				
Gérer son temps de travail				
Faire preuve de rigueur, de méthode et d'organisation				
Respecter les échéances, être ponctuel et disponible				
Prendre en charge et suivre un dossier				

AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL				
Concevoir et développer un projet				
Anticiper les difficultés et y faire face				
Prendre des initiatives				
Auto-évaluer le travail réalisé				

RENDRE COMPTE DE SON TRAVAIL				
Rendre compte de son travail en public				
Rendre compte de son travail à sa hiérarchie				
Formaliser son travail par un écrit (rapport, dossier, note de synthèse)				
Présenter son travail à l'oral (exposé, support power point, poster)				

Commentaire et appréciation :

NOM, Prénom du tuteur : ……

Adresse du lieu de stage : ……

Numéro de téléphone de l'organisme d'accueil ou du tuteur : ……

Date et signature :



UFR STAPS NANTES UNIVERSITE
MASTER MS – PEDSS
VERSION AOÛT 2025

https://staps.univ-nantes.fr/fr/formation-initiale/master-staps-management-du-sport